



Compte-rendu de la CAPD du 10 mai 2021

RECOURS TEMPS PARTIEL – DISPONIBILITE

Pour les temps partiels il y a eu 143 premières demandes. Sur 51 sur autorisation, 12 ont été accordés. Sur 257 renouvellements. Sur 78 sur autorisation 45 ont été accordés.

Pour les temps partiels, sur 72 avis défavorables formulés par le Dasen, 55 recours ont été déposés.

Le Dasen est revenu sur 7 décisions défavorables sur 55.

Pour les disponibilités sur autorisation 37 demandes ont été déposées : 13 ont été acceptées. 4 recours ont été déposés mais aucun n'a abouti.

Le SNUipp-FSU dénonce le peu de temps partiels accordés malgré des situations personnelles parfois compliquées, et les difficultés que ces refus vont engendrer pour les collègues.

Le SNUipp-FSU 93 a défendu tous les dossiers pour lesquels il a été mandaté.

CRISE SANITAIRE

Le DASEN nous a informé que les contractuel-les recrutés dans la brigade COVID et dont les contrats se terminent au 31 mai seront prolongés jusqu'au 30 juin.

Par ailleurs pour faire face aux absences 60 contractuel-les supplémentaire vont être recrutés.

Les élu-es SNUipp-FSU 93 à la CAPD

5 titulaires - 5 suppléants :

Caroline MARCHAND, Fleury Drieu, Emilie GARCIA, Brigitte POMMIER, Stéphanie FOUILHOUX, Frédérique BLOT, Véronique SZCZEBARA, Stéphanie LIOTE, Valentin RIPP, Michaël RAYNAUD.